



## ➤ LA RENTRÉE AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Nous accueillerons les élèves de la maternelle et du primaire le lundi 29 août 2011 à 8 h 30. Les élèves doivent être présents à l'école toute la journée puisque les cours commenceront selon l'horaire régulier. Nous vous rappelons que le port de l'uniforme est obligatoire. Le service de garde sera en fonction dès le lundi 29 août.

## ➤ LA RENTRÉE AU SECONDAIRE

### Pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire

Nous attendons les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire le vendredi 26 août à 8 h 45, à l'entrée des élèves. Ils recevront alors leur horaire de cours de même que toutes les informations pour bien s'intégrer à la vie du Collège. Les élèves doivent prévoir un montant de 10 \$ pour acheter leur cadenas. Dès cette première journée, le port de l'uniforme est obligatoire. La demi-journée d'accueil se terminera à 11 h 30. Les cours commenceront le lundi 29 août.

### Pour les élèves de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

Les cours commenceront le lundi 29 août (jour 1) à 8 h 35. Les activités d'accueil se dérouleront pendant la journée. Pour cette première journée, on demande à l'élève d'apporter le matériel nécessaire selon son horaire personnel et ses vêtements d'éducation physique (si requis le jour 1). Le cadenas utilisé par l'élève de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire pour fermer sa case doit être acheté à l'école. Les nouveaux élèves et ceux des autres niveaux qui l'auraient perdu doivent donc prévoir un montant de 10 \$ pour acheter leur cadenas le 29 août.

Dès la première journée de présence au Collège, tous les élèves doivent se conformer au règlement de la tenue vestimentaire. Le Collège est ouvert de 7 h 30 à 18 h tous les jours de classe. Il est important de noter que les élèves ne sont pas autorisés à quitter le Collège entre 7 h 30 et 15 h 30.

Nous vous rappelons que seuls les parents du secondaire ayant aussi des enfants au

primaire peuvent utiliser le stationnement du primaire pour y déposer ou prendre leurs enfants. De plus, en tout temps, nous exigeons des parents qu'ils respectent les règles du stationnement et qu'ils collaborent avec la personne responsable qui s'y trouve le matin et le soir en ne stationnant pas aux endroits interdits. Rappelons-nous que de telles mesures doivent être prises pour assurer la sécurité des élèves.

## ➤ BULLETIN DE JUIN 2011

Tous les nouveaux élèves doivent nous faire parvenir leur bulletin final de juin 2011 dans les meilleurs délais. Nous remercions les parents qui nous l'ont déjà expédié.

## ➤ RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Veuillez noter les dates des rencontres parents-enseignants prévues au calendrier scolaire:

29 août : soirée d'information à l'intention des parents des élèves de la maternelle, de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> année du primaire.

30 août : soirée d'information à l'intention des parents des élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année du primaire.

8 septembre : soirée d'information à l'intention des parents des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire

15 septembre : soirée d'information à l'intention des parents des élèves de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire.

24 novembre : rencontre parents-enseignants au **primaire et au secondaire.**

22 mars : rencontre parents-enseignants au **primaire et au secondaire**

## ➤ NOUVEAUX DIRECTEURS ADJOINTS AU SECONDAIRE

Le collège Beaubois est heureux d'accueillir 2 nouveaux directeurs adjoints. Madame Isabelle Talon sera directrice des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire, alors que monsieur Jean François Richard dirigera les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Tous nos vœux de succès les accompagnent.

## ➤ CLUBS ET ACTIVITÉS AU SECONDAIRE

Un éventail intéressant d'activités est proposé à tous les élèves, et ce, tous les jours, à compter de 15 h 30. Nous offrons des activités dans les domaines des arts, de la culture et des sports. Pour s'inscrire, les élèves pourront consulter le portail et remplir le formulaire en prenant soin de l'imprimer et le remettre au secrétariat à la vie scolaire. La date limite d'inscription : le vendredi 23 septembre 2011, à 17 h. Bienvenue à tous!

## ➤ TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Le Collège tient à rappeler que l'utilisation du téléphone portable (cellulaire) est strictement interdite pour tous les élèves. Les élèves fautifs se verront confisquer leur appareil.

## ➤ POLITIQUE DU COLLÈGE SUR LE TRAVAIL SCOLAIRE

Le travail scolaire exigé de l'élève lui permet de consolider et de réinvestir ses apprentissages, d'acquérir de bonnes habitudes de travail, de développer une discipline personnelle de même que son autonomie et son sens des responsabilités. Il favorise les relations harmonieuses entre la famille et le Collège, dans le respect des responsabilités et des compétences de chacun.

Aussi tenons-nous à rappeler que le travail scolaire exigé des élèves est une intervention pédagogique qui relève exclusivement de la compétence de l'équipe d'éducateurs du Collège.

L'élève est le premier responsable de son travail. Il doit s'appliquer à réaliser les travaux selon les exigences de ses enseignants et dans les délais prescrits. Il est attendu des parents qu'ils reconnaissent la valeur et l'importance du travail scolaire dans les apprentissages, de même que la compétence du personnel enseignant à ce sujet; en outre, on demande aux parents de favoriser, à la maison, une atmosphère d'étude et des conditions favorables à l'exécution du travail.





Pour en savoir plus sur cette politique, consultez le site du collège Beaubois (<http://www.collegebeaubois.qc.ca/le-college/politiques-educatives/>).

### ➤ RAPPEL

#### **Absence pour voyage**

Le Collège tient à ce que les élèves et les parents se conforment aux exigences du calendrier scolaire. Trois périodes durant l'année, inscrites au calendrier, permettront aux parents d'organiser un voyage familial : congé de Noël, la semaine de relâche et enfin, le congé pascal.

N'hésitez pas à contacter la direction du préscolaire – primaire ou du secondaire pour plus de renseignements à ce sujet.

### ➤ ASSURANCES

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité pour chaque élève d'être détenteur d'une assurance accident. L'assurance de l'école ne couvre que les cas où la responsabilité civile du Collège est clairement établie.

### ➤ MODALITÉS DE PAIEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

Nous demandons aux parents de respecter intégralement les modalités de paiement prévues. Vous recevrez très bientôt votre premier état de compte. Les droits de scolarité et autres frais facturés au début de l'année scolaire sont payables en quatre versements égaux sous forme de chèques postdatés ou de paiements préautorisés (15 septembre et 15 novembre 2011, 15 janvier et 15 mars 2012).

D'autre part, les frais de garde sont payables en deux versements égaux sous forme de chèques postdatés (15 septembre et 1<sup>er</sup> novembre 2011) et remis en même temps que l'inscription au service.

### ➤ FERMETURE DE L'ÉCOLE LORS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Pour savoir si le Collège est fermé lors de circonstances exceptionnelles, nous vous invitons à consulter le site du Collège. Quelques stations de télévision et de radio seront aussi informées de nos décisions. Plus de renseignements au prochain numéro.

### ➤ Ont collaboré à ce numéro :

Nicole Beaubien  
Alain Dugré  
Sylvie Lamarche  
Michèle Leblanc  
André Szabo  
Daniel Trottier